

# Zone humide de « Chez Buet, sources du Flon » (Vers)

## Enjeux du site et actions de gestion 2020–2025

**syruesses**  
SYNDICAT  
DE RIVIÈRES  
LES USSES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU  
**Genevois**

Avec l'aide financière de :

**FAMY**

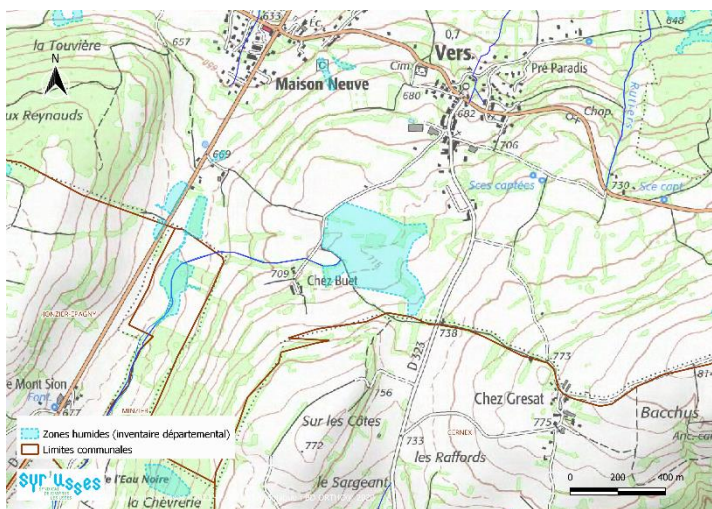


### Un site naturel à enjeux pour la ressource en eau et la biodiversité

La zone humide de Chez Buet, à la source du ruisseau du Flon (commune de Vers) se situe dans un vaste ensemble agricole bocager et forestier. La partie centrale présente des milieux humides typiques, dont certains sont d'intérêt communautaire (mégaphorbiaies et prairies à molinie).

Le diagnostic écologique réalisé entre 2005 et 2021 fait état de :

- **99 espèces végétales**, dont 16 d'intérêts et une espèce protégée au niveau régional (l'ophioglosse commune)
- **127 espèces animales**, dont 40 d'intérêt (2 amphibiens et 2 reptiles protégés au niveau national). Cette zone constitue également une zone de refuge pour de nombreux mammifères (chevreuil, lièvre, renard...) et accueille une trentaine d'espèces d'oiseaux. Citons également la présence, au sein du ruisseau du Flon en aval direct de la zone humide, de l'écrevisse à pattes blanches, espèce protégée au niveau national. Cette espèce est particulièrement sensible à la qualité de son habitat et à la qualité des des eaux.



Grenouille rousse



Sittelle torchepot



Pie grièche écorcheur



Couleuvre helvétique

Du point de vue de la ressource en eau, cette zone humide, localisée en tête de bassin versant, en lien avec les autres zones humides environnantes, assure de multiples fonctions :

- **Maintien d'une bonne qualité de l'eau** : rôle d'épuration ;
- **Régulation des crues** : elles assurent un stockage d'eau dans le sol en période de pluie, et contribuent ainsi à une bonne gestion de la ressource en eau à l'échelle du territoire, en réseau avec d'autres zones humides ;
- **Régulation des étiages** : par restitution lente de l'eau contenue dans les sols en période de sécheresse, elles contribuent au soutien du débit des ruisseaux et des nappes souterraines ;
- **Puits de carbone** : comme toutes les zones humides, elle séquestre le carbone par la végétation qui s'y développe, et également au sein du sol.

#### Fiche d'identité

- Altitude : 720 m
- Superficie : 11,2 ha
- Hydrographie : alimentation par des eaux de ruissellement et sources. 2 exutoires identifiés : un vers le nord (ruisseau des coppets), qui conflue avec la Laire, un vers le sud (ruisseau du Flon), qui conflue avec les Usses
- Usages dans le bassin versant : pratiques agricoles (cultures, prairies de fauche, pâtures)

## Mais un site altéré d'un point de vue fonctionnel

Faute d'entretien et de concertation pour faire évoluer les pratiques agricoles environnantes, les habitats humides sont en train d'évaluer vers un stade plus fermé et les espèces remarquables qu'ils abritent sont menacées. Le site est notamment altéré par :

- un envahissement progressif des secteurs ouverts par la végétation arbustive. Cet embroussaillage conduit à une fermeture progressive des milieux, un atterrissement et un appauvrissement de la biodiversité (disparition des espèces caractéristiques de milieux ouverts) ;
- La présence de fossés de drainage qui ceinturent la zone et l'assèche ;
- Des pratiques pouvant être dommageables aux milieux : épandages, fertilisants, retournement de sols ;
- La présence d'une espèce exotique envahissante : le solidage géant, en faibles effectifs contenus.



Fossé de drainage

## Les actions historiques de gestion et valorisation du marais

Les premiers travaux de restauration ont été engagés en 2021. Ils ont consisté à :

- réouvrir des zones en cours d'enfrichement,
- arracher des espèces végétales exotiques envahissantes,
- créer un réseau de mare et réorienter des écoulements au sein de la zone,
- réaliser des suivis naturalistes...

Le site a également fait l'objet en 2017 et 2018 de sorties grand public organisées autour de différentes thématiques : le fonctionnement de la zone humide, la vie nocturne, les insectes.



Creusement de mare et réorientation des écoulements, mars 2021



Broyage de végétation, octobre 2021



Animations nature

## Les actions de gestion à venir (2024-2025)

Compte tenu des enjeux décrits précédemment, l'objectif majeur retenu pour le site est de maintenir une diversité d'habitats naturels et une fonctionnalité hydraulique en bon état de conservation. L'amélioration de l'état écologique du site passera aussi par un accompagnement vers des pratiques agricoles davantage adaptées aux enjeux écologiques et hydrauliques du site.

Type d'actions	2024	2025
Contrôle et rectification des écoulements		
Création et entretien des mares		
<b>Broyage et fauche</b> de restauration avec exportation		
<b>Bucheronnage</b> manuel / <b>débroussaillage</b> des ligneux		
Arrachage des <b>invasives</b>		
<b>Suivis</b> de l'évolution des espèces et milieux		
<b>Bilan de la gestion et rédaction du prochain programme d'actions 2026-2031</b>		